



Cabinet Instant-CE

CONFÉRENCE SOCIAL : L'ACCORD DE GÉNÉRATION, Négocier un accord ou un plan d'action.

Intervenant : Antonio FERNANDES, avocats en droit du travail

Une conférence nationale pour comprendre le mécanisme

Quinze jours après la promulgation de la loi sur les contrats de génération, son décret d'application est entré en vigueur dans les entreprises ce lundi 18 mars. Il précise les modalités d'application de l'aide versée à l'entreprise et son montant.

Programme de la journée

9 h30 : Accueil des participants

10 h 00 à 12 h 30 : De l'accord du 19 octobre 2012 à la loi, déroulement du dispositif et des marges de manœuvre pour préparer la négociation.

12 h 30 à 14 h 00 : Déjeuners avec les participants.

14 h 00 à 16 h 00 : **Le diagnostic préalable obligatoire.**

16 h 00 à 17 h 30 : De la théorie à la pratique, négociation un accord de génération : Par un jeu de rôle, les stagiaires devront simuler une séance avec le président. Des observateurs seront désignés et apporteront les commentaires indispensables pour faire évoluer la négociation.

359 € par participant (incluant déjeuners et support de conférence)

10 % de remise au-delà de trois participants.

Entreprise :

○ Avignon, 6 juin

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Nom du contact : Prénom du contact :

Fonction :

Téléphone : email :

Antonio FERNANDES BNC

Espace Joseph Vernet
28 bis, rue Joseph Vernet
84000 Avignon

Téléphone : 04 32 76 31 31 Télécopie : 04 90 82 40 28 Portable : 06 95 18 92 66
Site internet : www.instant-ce.com courriel : a.fernandes@instant-ce.com